

MANIFESTATION

13 MAI BRUXELLES



MANIFESTATION

13 MAI BRUXELLES



UDEP BXL (Union pour la défense des sans papiers)
POUR LA REGULARISATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIER

Le mouvement pour la régularisation de tous les sans papiers qui a émergé en 2005, mène un courageux combat. Il est le plus organisé et le plus combatif d'Europe et a obtenu des engagements des partis politiques. Le moment est venu de concrétiser ces promesses !

Ce mouvement a permis à la société belge de se rendre compte qu'il y a des milliers de personnes sans papiers qui vivent parmi elle, qui ont des enfants qui vont à l'école, qui travaillent, ... Bref, des gens qui font partie de la société Belge depuis des années mais qui sont pourtant privés de toute existence légale ! C'est maintenant, au lendemain des élections que votre solidarité est primordiale!

En Belgique aujourd'hui, entre une personne sans papiers et un autre citoyen, il existe les plus injustes, les plus inhumaines et les plus cruelles différences ; (1)
- Un enfant sans papiers risque d'être emprisonné dès son plus jeune âge. Pour les autres, il existe (heureusement !) une loi qui interdit d'enfermer les enfants. (2)

- La personne sans papiers travaille en étant exploitée sans limites, pour une vie de misère et sans aucun droit. L'autre citoyen travaille en étant protégé par des droits.

- L'un ignore si demain son propriétaire ne va pas le chasser à la rue et lui voler ses biens. L'autre citoyen est protégé dans un contrat garanti par la loi.

- Les uns sont arrêtés et emprisonnés sur un simple coup de fil passé à un employé de l'office des étrangers. Les autres citoyens ne peuvent (heureusement!) être enfermés s'ils n'ont commis aucun crime et sans avoir eu droit à un procès équitable.

- L'un fait ses courses, élève ses enfants et marche en rue avec la peur constante d'être détenu et expulsé, sans possibilités de construire un futur et une existence meilleure pour lui ou sa famille, condamné au seul choix de survivre dans la clandestinité. L'autre a le droit d'exister en liberté et de vivre en sécurité.

Cette politique arbitraire et irresponsable s'élabore au mépris du droit humain le plus élémentaire! Elle n'est basée que sur l'oppression, la marginalisation et la précarisation des personnes en séjour illégal. Nous UDEP, unis au large mouvement de citoyens belges,

aux associations et syndicats de Belgique, refusons le traitement destiné aux migrants dans notre pays.

(3)
NOUS APPELONS CHACUN(e) A MANIFESTER CE 13 MAI 14H00 A BRUXELLES POUR EXIGER DES GARANTIES CONCRÈTES

- dénoncerle flou qui règne à l'heure actuelle en matière de régularisation. Des milliers de personnes attendent que les promesses du nouveau gouvernement soient mise on place.

- chaque sans-papiers attend avec impatience l'application de cette mesure. malgré cela, des personnes continuent à être détenues en centre fermé et expulsées quotidiennement

- La suppression des centres fermés et le gel des arrestations et des expulsions des personnes sans papiers jusqu'à la mise en place de cette opération de régularisation.

Bien que n'étant pas citoyens parce que sans droits, nous, les personnes sans papiers nous voulons construire des relations harmonieuses et responsables au sein de la société Belge. En ce sens, nous sommes déjà des citoyens. Les migrants constituent une richesse économique et sociale. Ils ne sont pas la misère mais la richesse du monde ! (4).

(1) Condamnation de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme soulignant le mépris, le traitement inhumain et dégradant avec lequel l'Office des étrangers traite les migrants en Belgique. (12 octobre 2006) (2) Condamnation de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme spécifiant que le régime carcéral des centres fermés en Belgique ne peut être destiné aux enfants. (12 octobre 2006) (3) Cette politique a été condamnée à maintes reprises par les organisations de droits de l'homme. Médecins sans frontières, Amnesty international, Ligue des droits de l'homme, Cour européenne de Strasbourg, ... (4) L'activité des migrants et notamment celle des clandestins, est indispensable à la croissance des pays développés. Certains secteurs de l'économie pourraient s'effondrer rapidement s'ils devaient s'en passer. - Rapport de l'ONU - 5/10/05

CONTACT UDEP: Udep-bruxelles@hotmail.com
0494/38.44.42 - 0486/03.95.57 - 0471/37.57.76

Pour participer au mouvement, vous êtes le (la) bienvenu(e) aux réunions de UDEP-Bruxelles, tous les lundis, à 18h00. Salle Cosmos, Rue Docteur de Meersman, 14 – 1070 Bruxelles

Soutenez les sans papiers dans leur combat pour leurs droits: 000-3419170-17 (mention «soutien»)

UDEP BXL (Union pour la défense des sans papiers)
POUR LA REGULARISATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIER

Le mouvement pour la régularisation de tous les sans papiers qui a émergé en 2005, mène un courageux combat. Il est le plus organisé et le plus combatif d'Europe et a obtenu des engagements des partis politiques. Le moment est venu de concrétiser ces promesses !

Ce mouvement a permis à la société belge de se rendre compte qu'il y a des milliers de personnes sans papiers qui vivent parmi elle, qui ont des enfants qui vont à l'école, qui travaillent, ... Bref, des gens qui font partie de la société Belge depuis des années mais qui sont pourtant privés de toute existence légale ! C'est maintenant, au lendemain des élections que votre solidarité est primordiale!

En Belgique aujourd'hui, entre une personne sans papiers et un autre citoyen, il existe les plus injustes, les plus inhumaines et les plus cruelles différences ; (1)
- Un enfant sans papiers risque d'être emprisonné dès son plus jeune âge. Pour les autres, il existe (heureusement !) une loi qui interdit d'enfermer les enfants. (2)

- La personne sans papiers travaille en étant exploitée sans limites, pour une vie de misère et sans aucun droit. L'autre citoyen travaille en étant protégé par des droits.

- L'un ignore si demain son propriétaire ne va pas le chasser à la rue et lui voler ses biens. L'autre citoyen est protégé dans un contrat garanti par la loi.

- Les uns sont arrêtés et emprisonnés sur un simple coup de fil passé à un employé de l'office des étrangers. Les autres citoyens ne peuvent (heureusement!) être enfermés s'ils n'ont commis aucun crime et sans avoir eu droit à un procès équitable.

- L'un fait ses courses, élève ses enfants et marche en rue avec la peur constante d'être détenu et expulsé, sans possibilités de construire un futur et une existence meilleure pour lui ou sa famille, condamné au seul choix de survivre dans la clandestinité. L'autre a le droit d'exister en liberté et de vivre en sécurité.

Cette politique arbitraire et irresponsable s'élabore au mépris du droit humain le plus élémentaire! Elle n'est basée que sur l'oppression, la marginalisation et la précarisation des personnes en séjour illégal. Nous UDEP, unis au large mouvement de citoyens belges,

aux associations et syndicats de Belgique, refusons le traitement destiné aux migrants dans notre pays.

(3)
NOUS APPELONS CHACUN(e) A MANIFESTER CE 13 MAI 14H00 A BRUXELLES POUR EXIGER DES GARANTIES CONCRÈTES

- dénoncerle flou qui règne à l'heure actuelle en matière de régularisation. Des milliers de personnes attendent que les promesses du nouveau gouvernement soient mise on place.

- chaque sans-papiers attend avec impatience l'application de cette mesure. malgré cela, des personnes continuent à être détenues en centre fermé et expulsées quotidiennement

- La suppression des centres fermés et le gel des arrestations et des expulsions des personnes sans papiers jusqu'à la mise en place de cette opération de régularisation.

Bien que n'étant pas citoyens parce que sans droits, nous, les personnes sans papiers nous voulons construire des relations harmonieuses et responsables au sein de la société Belge. En ce sens, nous sommes déjà des citoyens. Les migrants constituent une richesse économique et sociale. Ils ne sont pas la misère mais la richesse du monde ! (4).

(1) Condamnation de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme soulignant le mépris, le traitement inhumain et dégradant avec lequel l'Office des étrangers traite les migrants en Belgique. (12 octobre 2006) (2) Condamnation de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme spécifiant que le régime carcéral des centres fermés en Belgique ne peut être destiné aux enfants. (12 octobre 2006) (3) Cette politique a été condamnée à maintes reprises par les organisations de droits de l'homme. Médecins sans frontières, Amnesty international, Ligue des droits de l'homme, Cour européenne de Strasbourg, ... (4) L'activité des migrants et notamment celle des clandestins, est indispensable à la croissance des pays développés. Certains secteurs de l'économie pourraient s'effondrer rapidement s'ils devaient s'en passer. - Rapport de l'ONU - 5/10/05

CONTACT UDEP: Udep-bruxelles@hotmail.com
0494/38.44.42 - 0486/03.95.57 - 0471/37.57.76

Pour participer au mouvement, vous êtes le (la) bienvenu(e) aux réunions de UDEP-Bruxelles, tous les lundis, à 18h00. Salle Cosmos, Rue Docteur de Meersman, 14 – 1070 Bruxelles

Soutenez les sans papiers dans leur combat pour leurs droits: 000-3419170-17 (mention «soutien»)